



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des soumissions
Courriel: E_Pacific_Bids@rcmp-grc.gc.ca
Attn: Kathleen Nillas et Beverly Martin

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Title – Sujet Kelowna, ch. Penno – Travaux d'agrandissement		Date 2023-11-02
Solicitation No. – N° de l'invitation 202401236/A		Amendment No. – N° de la modification 03
Client Reference No. - No. De Référence du Client M2989-3-0123		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	2 :00 pm	PST (Pacific Standard Time) HNP (heure normale du Pacifique)
On / le :	2023-11-10	
F.O.B. – F.A.B Voir aux présentes.	GST – TPS Voir aux présentes.	Duty – Droits Voir aux présentes.
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services Voir aux présentes.		
Instructions		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Kathleen Nillas Groupe des acquisitions et de la passation de marchés Kathleen.nillas@rcmp-grc.gc.ca		
Telephone No. – No. de téléphone 778-290-2981		Facsimile No. – No. de télécopieur
Delivery Required – Livraison exigée Voir aux présentes		Delivery Offered – Livraison proposée Voir aux présentes
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:		
Telephone No. – No. de téléphone		Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature		Date



La présente modification vise à :

- modifier l'invitation en conséquence, le cas échéant.

MODIFICATIONS À L'INVITATION

1) A la page 6,

SUPPRIMER:

IP04 VISITE OBLIGATOIRE DES LIEUX

B. Phase deux

2. La visite des lieux au cours de la phase 2 est OBLIGATOIRE pour ce projet. Le représentant du soumissionnaire qui a présenté une soumission pour la phase 2 doit signer le formulaire de présence, **à défaut de quoi la soumission sera rejetée.**

INSÉRER:

IP04 VISITE OBLIGATOIRE DES LIEUX

B. Phase deux

2. La visite des lieux au cours de la phase 2 est OPTIONNEL pour ce projet. Le représentant du soumissionnaire qui a présenté une soumission pour la phase 2 devrait signer le formulaire de présence.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT LES MÊMES.